

conjoncture

15

TOURISME

Mars 2016

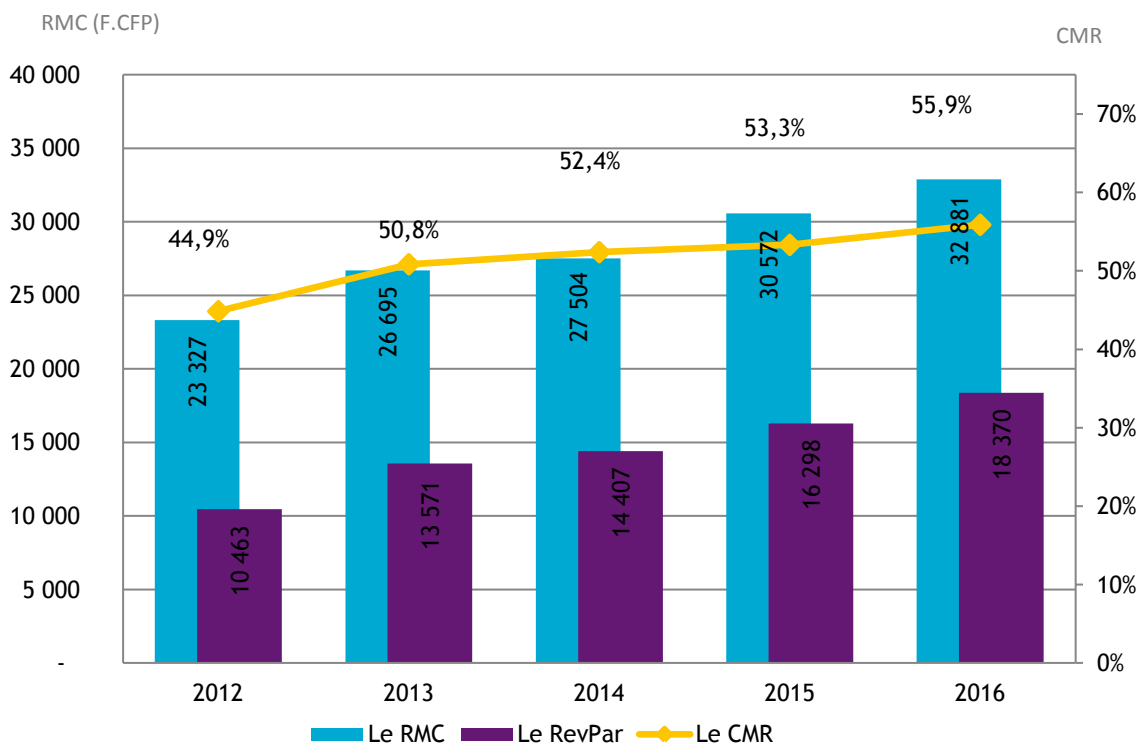
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mars 2016, la fréquentation hôtelière est en hausse de 9 % par rapport à mars 2015. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement du nombre de nuitées vendues vers le marché américain (+23 %) qui représente plus de 38 % de la clientèle. Dans le même temps, les marchés japonais (+27 %) et Pacifique (+6 %) augmentent. Tous les autres marchés se contractent, marché domestique inclus.

Les indicateurs de gestion suivent une tendance positive. Le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 62,6 % en augmentation de 5,8 points, le revenu moyen par chambre louée (RMC) est à 31 600 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) est à 19 800 F.CFP.

En cumul depuis le début de l'année, le nombre de chambres louées augmente de 9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

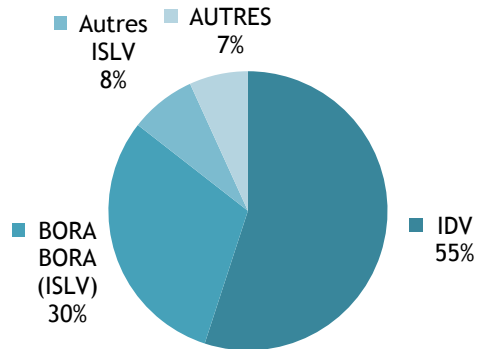
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



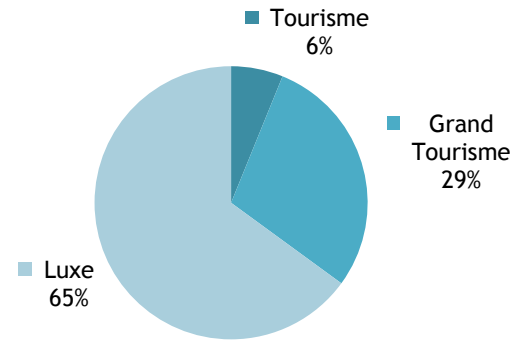
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 76 506 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



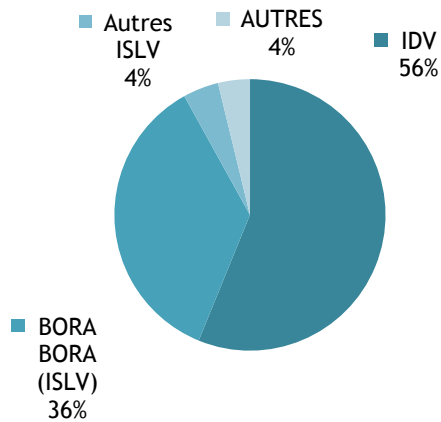
RÉPARTITION PAR CLASSE



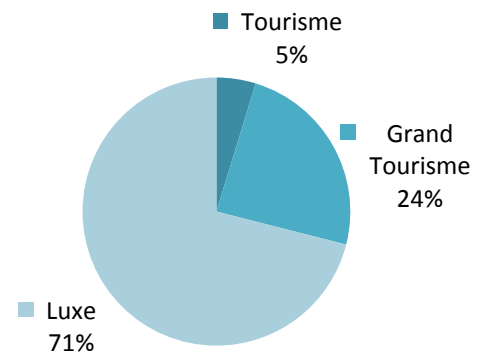
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 47 895 CHAMBRES LOUÉES

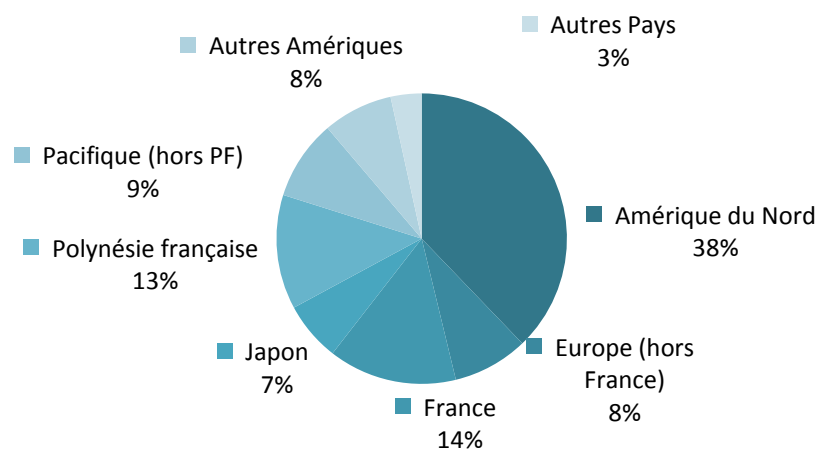
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MARS-15	DÉC-15	JANV-16	FÉVR-16	MARS-16	VARIATION 2015/2014
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		24 808	24 063	23 947	25 196	26 900	8,4%
	Tourisme	1 878	1 525	1 556	1 404	1 966	4,7%
	Grand Tourisme	6 847	6 212	7 391	7 016	7 475	9,2%
	Luxe	16 083	16 326	15 000	16 776	17 459	8,6%
ISLV		17 503	15 891	13 097	15 797	19 180	9,6%
	Tourisme	214	254	276	234	302	41,1%
	Grand Tourisme	3 615	2 682	1 916	2 748	3 409	-5,7%
	Luxe	13 674	12 955	10 905	12 815	15 469	13,1%
AUTRES Subdivisions		1 633	1 914	1 426	1 424	1 815	11,1%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	712	921	621	620	720	1,1%
	Luxe	921	993	805	804	1 095	18,9%
TOTAL		43 944	41 868	38 470	42 417	47 895	9,0%
	TOTAL Tourisme	2 092	1 779	1 832	1 638	2 268	8,4%
	TOTAL Grand Tourisme	11 174	9 815	9 928	10 384	11 604	3,8%
	TOTAL Luxe	30 678	30 274	26 710	30 395	34 023	10,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION DE MARS 2016

CHIFFRES DU MOIS

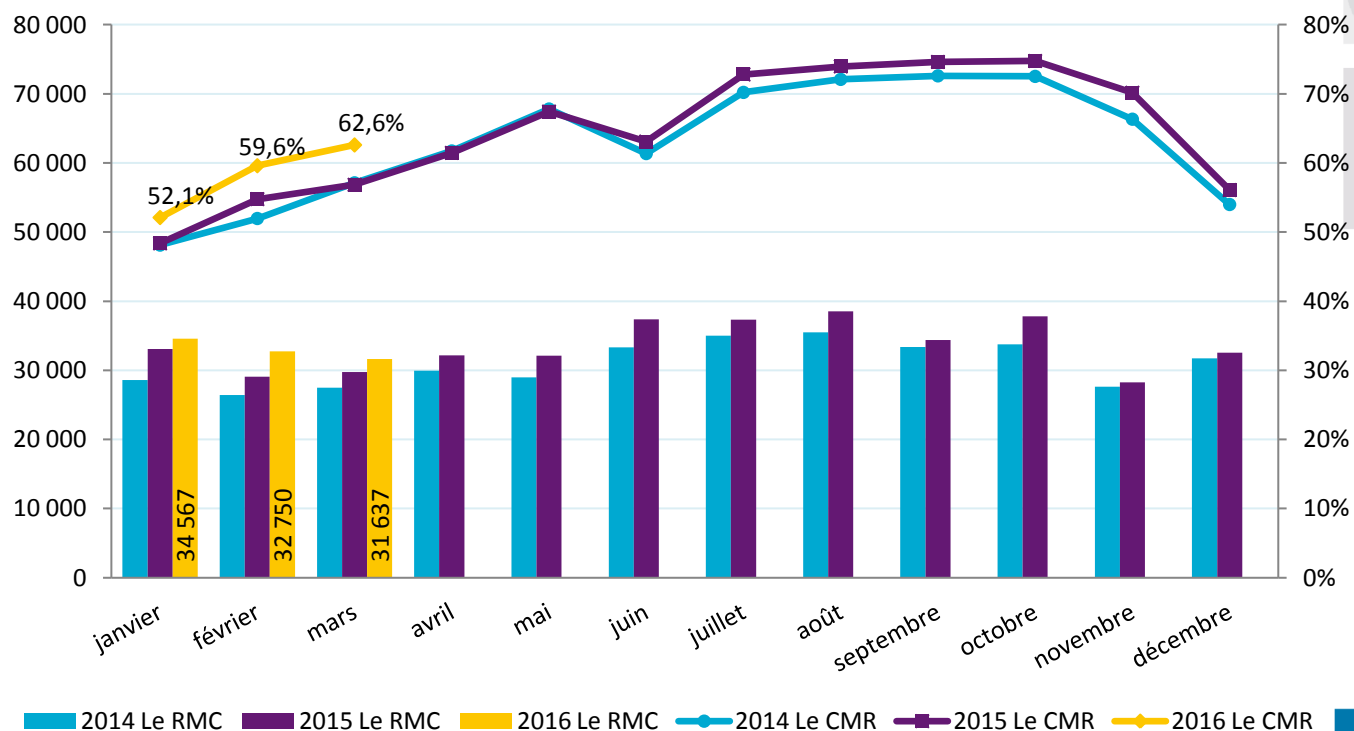
Revenu moyen par chambre louée : 31 637 F CFP

Revenu moyen par chambre disponible : 19 806 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 62,6%

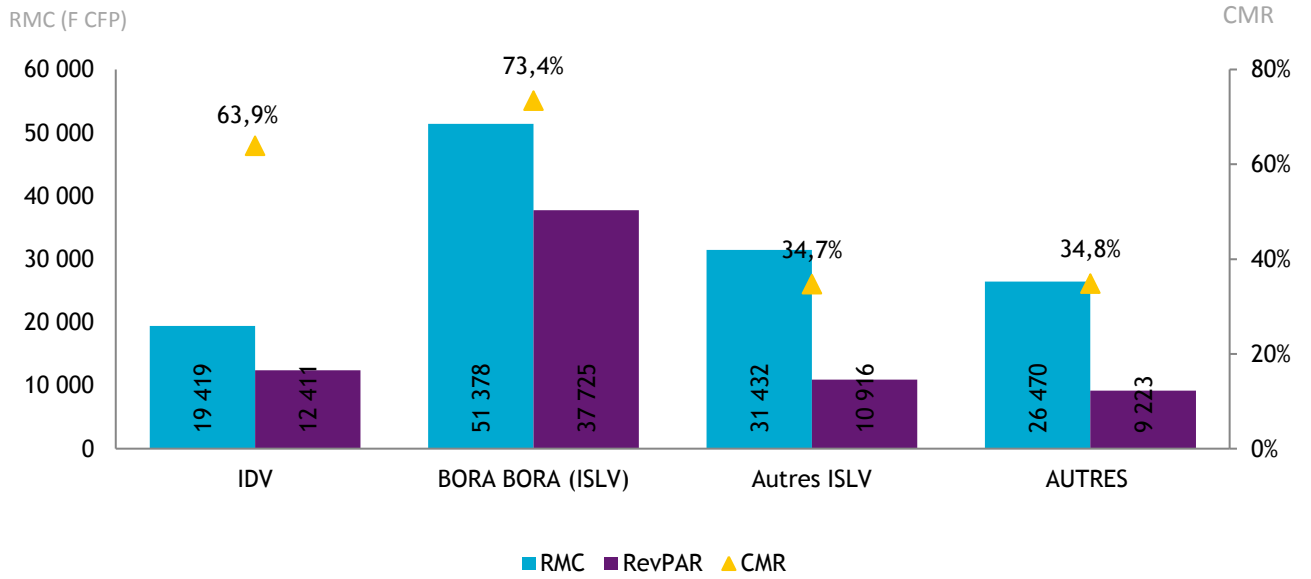
RMC (F CFP)

CMR



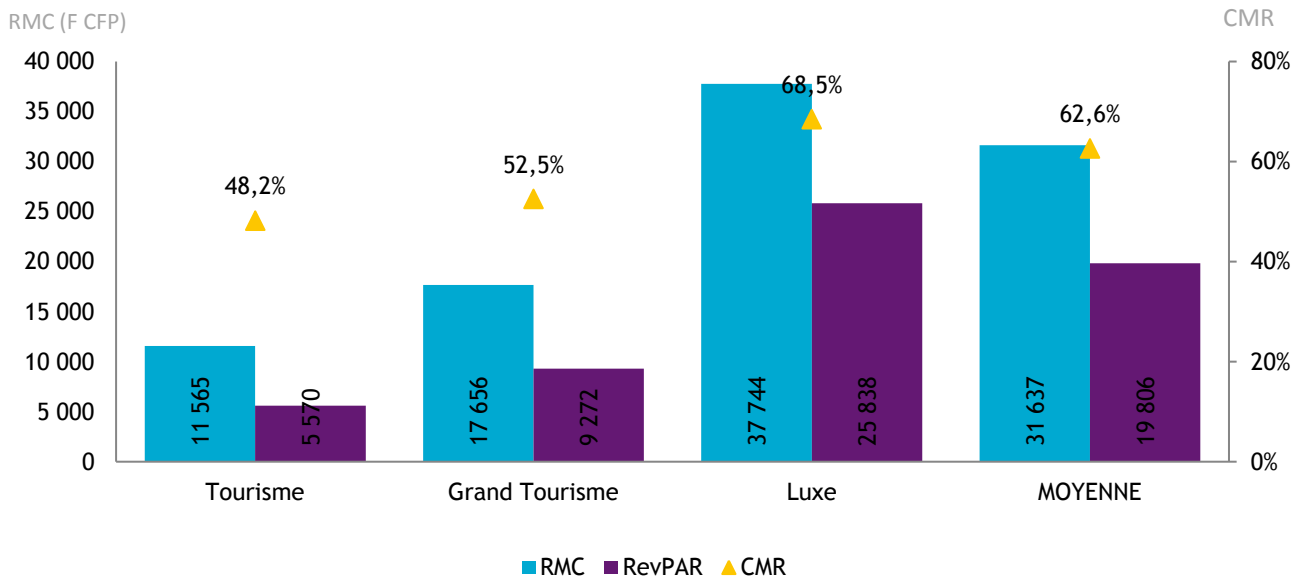
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.